

Décision

Générale

colonial

Décision n° 40-452-1934 Secours

n° 40-452-1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

23 janvier 1934

Numéro JO

n° 452 du 31/07/1934

Date du numéro

31 juillet 1934

TEXTE INTÉGRAL

Un secours de 720 francs l'an, payable par trimestre échu, valable pour une durée de trois ans, à compter du 1er janvier 1934, à été accordé à la nommée Saïdah Bint Mohamed El Baze, veuve de l'ex-interprète du gouvernement Sayed Ali. La dépense est imputable au

chapitre 13, article 1er, paragraphe 2, du bmdget local.